

pour leurs examens, quelque soit le montant de la police émise. Puis il fait un chaleureux appel aux médecins du district, au nom de la dignité de la profession, de la solidarité de ses membres, pour bien faire comprendre au public médical, toute l'indélicatesse, toute l'injustice qu'il y a pour un membre de la profession vis-à-vis de ses confrères, et vis-à-vis des compagnies d'assurances qui nous traitent avec justice, à faire des examens au rabais, dans un but de concurrence déloyale. Il est certain que \$5.00 n'est pas de trop pour un bon examen consciencieusement fait, de même qu'il est certain que ce tarif ne restreindra pas le nombre d'applications, c'est-à-dire d'examens médicaux.

Et en conclusion, M. le président demande que tous les médecins accordent leurs sympathies aux compagnies qui nous traitent avec équité.

"Considérant que dans l'intérêt du congrès des médecins de langue française de l'Amérique du nord", il serait préférable de faire coïncider la prochaine réunion de ses membres avec les fêtes du troisième centenaire de la fondation de Québec ;

Proposé par M. le Dr. S. Roch, secondé par M. le Dr. Th. Gervais.

Que l'Association Médico-Chirurgicale du district de Joliette approuve entièrement la suggestion faite par les officiers du Congrès, de renvoyer la prochaine réunion en juin 1909.

Adopté unanimement.

Proposé par M. le Dr. A. Rivaïd, secondé par M. le Dr. Paquet.

Que MM. les Drs. J. Marion, de Joliette ; Th. Gervais, de Berthierville, et J.-A. Barolet, de Joliette, soient choisis comme assesseurs aux examens universitaires.

Adopté.

M. le Dr. J. Marion, de Joliette, donne une conférence sur l'Ophthalmo-réaction à la tuberculine.

Il fait l'historique de cette jeune découverte, rappelle le travail de M. le Dr. A. Calmette, de Lille, présenté à l'Académie des sciences le 17 juin 1907, puis expose sa méthode. Il décrit l'effet de la tuberculine sur la conjonctive palpébrale et oculaire et en donne la signification. Il décrit la